BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
LIGUE DE RUGBY

Assemblée Générale Financière
A Beaune le 14/12/2019

10H24 Ouverture de l'Assemblée Générale

Le Président de la Ligue remercie les personnalités présentes :
Alexandre Martinez, Trésorier Général de la FFR
Céline Bourillot, Vice-Présidente de la FFR
Personnalités excusées :
Mme Martinez, Vice-Présidente du Conseil Régional, en charge des sports
Mr AUGER, Directeur du service de sports du Conseil Régional
Le Président de la Ligue remercie également l'ensemble des clubs et Dirigeants présents.

Rapport de la vérification des pouvoirs par Monsieur Chabrost (Responsable de la Commission des opérations électorales) :

56 clubs présents ou représentés sur 88 soit 64% de clubs présents ou représentés.

303 voix présents ou représentés sur 367 soit 83% voix présents ou représentés

Le Secrétaire Général propose un vote de l'ensemble des points à main levée. Avec plusieurs refus, le Secrétaire Général informe l'Assemblée Générale que les différents soumis aux votes se feront à bulletins secrets

Ouverture et Discours du Président :

Discours de Monsieur Alexandre Martinez - Trésorier Général de la FFR
Présentation du contexte et des comptes par le Trésorier Général de la Ligue
Présentation du rapport du Commissaire aux comptes Monsieur Jean Comtois
Présentation des faits sportifs marquants de la saison par Jordan Roux

Questions diverses préalables au vote :
Mr Barraux :

Je reviens sur les débats lors du Comité Directeur qui ont provoqué des actions induites : Pour éclairer l'assemblée, il y a des références existantes soit la situation au 30/06/18 : dettes clubs 70 000€ et au 30/06/19 : 200 000€ soit augmentation de 130 000€ de trésorerie à la Ligue. Je ne discute pas du bienfondé mais cette somme a été transféré et la question est : cette somme ne se retrouvera pas l'an prochain ? Il ne s'agit pas d'anomalie mais d'un constat. Concernant le HN, il coûte à la Ligue 390 000€ par an avec des recettes dédiées à 240 000€, Jordan Roux signale une diminution de 120000€ sur ce secteur. Donc 120 000€ et 130 000€ que l'on ne retrouvera pas auquel I faut ajouter le reste à charge des CTC, cela fait 3 postes importants sur la saison en cours. Pouvez-vous m'éclairer sur cette situation ?

Réponse de GQ : la différence de la dette, et parallèlement, nous avions une créance FFR de 98000€ en 2019 et 51 000€ sur 2018. Par ailleurs, les disponibilités ayant peu variées, la dette envers les clubs modifiée et envers la FFR est de 114000€ soit un écart de 8102€.

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
LIGUE DE RUGBY

CB : le transfert de Trésorerie était de 130 000€, malgré l'écart de date d'écriture n'aura pas dû avoir d'influence envers la situation des clubs.
Jordan Roux détaille les recettes de la Ligue hors subventions : 50 000 € de taxe d'apprentissage et 20 000 € de partenariat.

Mr Martinez : Je rassure votre Trésorier Général sur les subventions : elles pourraient évoluer. La subvention de Fonctionnement de l'exercice 2018/2019 est de 312 000€ et cette année, 672 000€ aide aux CTC comprise. C'est la modernisation fédérale. Notre budget FFR HN est passé de 2.3 à 2.8 Me, augmentation liée aux créations d'académies. Ces créations et l'effort a été consentie par la FFR.

Joel Tomakpleconou : Merci à Gérard pour son travail. Ce n'était pas des reproches mais un constat. La Ligue est là pour aider les clubs et pas l'inverse. J'ai eu le sentiment de l'inverse à la lecture des comptes. Si aujourd'hui, tous les clubs demandent leurs avoirs, notre Ligue serait en déséquilibre financier. Je demande comment peut-on faire pour apurer cette situation ? Je préfère voir la trésorerie dans les clubs plutôt qu'à la Ligue.

GQ : Au 31/12/2019, la première bascule va arriver sur la Ligue. C'est donc la Ligue qui assume ces sommes. Notre fond de roulement est de l'ordre de 270 000€ positif. Si au 30/06, nous avions épuisé ces sommes, nous n'aurions pas été en cessation de paiement.

A Martinez : La FFR n'est pas la banque des Ligues, Les ligues étaient débitrices à hauteur de 2.4M€. Les aides FFR aux Ligues a été versé en cash. J'ai fait verser aux clubs l'équivalent de 50% des aides Kms dés octobre. Cela doit réduire la dette des clubs à cette date.

M Charpentier : Je demande qu'au lieu de passer des écritures nous ayons des sommes en cash.

A Martinez : Les clubs ont des comptes FFR et Ligues et cela vient en compensation. Mon idée de verser 50% en début de saison devrait faire approcher les Ligues du zéro du et que les clubs aillent chercher ce cash sur leurs comptes Ligue. Je ne peux envoyer des chèques aujourd'hui directement aux clubs. Je reste modeste et je ne peux m'engager aujourd'hui à ce transfert d'argent par ce biais.

A Piguet : On entend souvent à la Ligue que la FFR est en retard sur les versements. Monsieur Martinez, peut-on avoir confirmation des dates de versement de la FFR envers les sommes dues à la Ligue ? Les CTC sont-ils rémunérés par la FFR ou par la Ligue ?

JF C : Les CTC sont payés par la FFR, charges comprises mais embauchés par la Ligue. Les frais de CTC sont à la charge des Ligues augmentés des frais du CTL et d'un 1/3 frais du DTL.

AP : Les CTC coutent aujourd'hui 8600€ de frais sur l'année.

JFC : Les CRT étaient financés par la FFR.

Jordan Roux : les CRT étaient aussi financés par les Comités Départementaux. Sur les 1er frais d'essence, on s'oriente vers 10 000€ de frais d'essence soit 1.3% d'augmentation.
Les CRT étaient aidés par la FFR, le reste à charge des Comités et CD.

A M : les frais des CTC et DTL sont compensés par la suppression des CRT. A macro, cela permet des économies potentielles. Nous conservons le financement FFR et maintenons l'emploi.
Pour la subvention de fonctionnement de la Ligue versée par la FFR, cela se fait en cash contrairement aux clubs.

J Roux : les CRT en FC, étaient embauchés par les CD. Les dates de virement du 1er acompte Ligue était au 29/10/2019 soit 188 300€ et le reste au 17/06/2019.

Election poste Comité Directeur membre vacant.
Information de la démission de Madame Françoise PIC.
Cette élection répond au poste féminin obligatoire vacant.
Présentation de Marine Pascouet.

Présentation des compétitions jeunes par Félix JOLIVET
L'ensemble des compétitions sont en ordre de marche. Cette intervention se porte surtout sur la situation de LR2 M19. Il informe l'Assemblée du rapprochement avec la Ligue Grand Est afin de pallier à la situation sur cette catégorie et envisager des championnats communs pour la saison 2020/2021. La Ligue s'engage à communiquer la seconde phase avant la trêve de noël.

Présentation des résultats des votes à bulletins secrets :
A la question :
1. Approuvez-vous les comptes 2018/2019 présentés ?
Oui : 200 soit 71.7%
Non : 50 soit 17.9%
Blanc : 29 soit 10.4%
Nul : 1 soit 0.003%
2. Approuvez-vous l'affectation du résultat au compte de report à nouveau ?
Oui : 257 soit 87.4%
Non : 24 soit 8.1%
Blanc : 13 soit 8.1%
3. Election au poste obligatoire au Comité Directeur de la Ligue, candidature de Marine PASCOUET :
Pour : 284 soit 97%
Blanc : 9 soit 3%
Contre : 0 soit 0%

Proposition de mission au poste d'adjoint au Commissaire au compte :
Mr Comtois était nommé en tant que personne physique. Nous devons nommer un suppléant.
Monsieur le Trésorier Général propose de nommer le cabinet ACTIS comme suppléant.
Proposition de vote à main levée
Validation du vote à main levée à l'unanimité.

Questions diverses :
Arnaud Goguillot : l'annonce d'un label des sections sportives a été transmis aux clubs, peut-on en savoir plus ?

Jordan Roux : cela se dénomme le Scola rugby label, il s'agit d'une campagne d'affichage réalisée par les éditions Bambou (partenaires jusqu'à 2023, chaque club en recevra). Kits à destination des écoles (CTC travaillerons sur répartition) ; 22 000 diplômes et bons points distribués. C'est une action du POS.
Thierry Petament : Je trouve légitime ces questions et les échanges sur les comptes ; je souhaitais remercier Gérard Quatrepoint et les critiques ne sont que des échanges mais ne porte pas sur le fond du travail.
Intervention de Mr Alexandre Martinez sur les évolutions financières FFR/Clubs.

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

LIGUE DE RUGBY

Clôture de l'Assemblée Générale à 13H20.

Remise des médailles Bénévoles et clubs.

Le Président,

LE PRÉSIDENT DE LA LIGUE RÉGIONALE
J.F. CONTANT

Le Secrétaire Général,

Ligue Régionale de Bourgogne-Franche-Comté de Rugby
8 chemin des mariages
21200 BEAUNE